

Affaire suivie par : Ltn FERRET Matthieu

☎ : 04 77 91 08 00

Courriel : m.ferret@sdis42.fr

COMPTE-RENDU TRAVAUX CAISSON PLATEAU TECHNIQUE SEVERINE

OBJET : Compte rendu de la phase de travaux réalisés sur le caisson du PT de Séverine.

DATES : du 21/06 au 04/07

PARTICIPANTS :

- ADC VIVIER Romaric (Ecole Départementale-Séverine)
- CCH STORI Christophe (CIS Firminy)
- CCH SEURAT Florian (CIS Séverine)
- ADC PALAZON Patrick (CIS Le Chambon F)
- ADC RAVOUX Olivier (CIS Séverine)
- ADC LIOTIER Julien (CIS Séverine)
- ADC ROCHAGNEUX Aurélien (CIS Séverine)
- CCH PEYRET Aymeric (CIS La Terrasse)
- SGT MOINE Alexandre (CTA / CODIS)
- ADC ALLIBERT Arnaud (CIS Métare)
- LTN PEPIER Mathieu (CIS Séverine)
- LTN VIALLETON Grégory (CIS Séverine)
- LTN FERRET Matthieu (Bureau de la Formation)

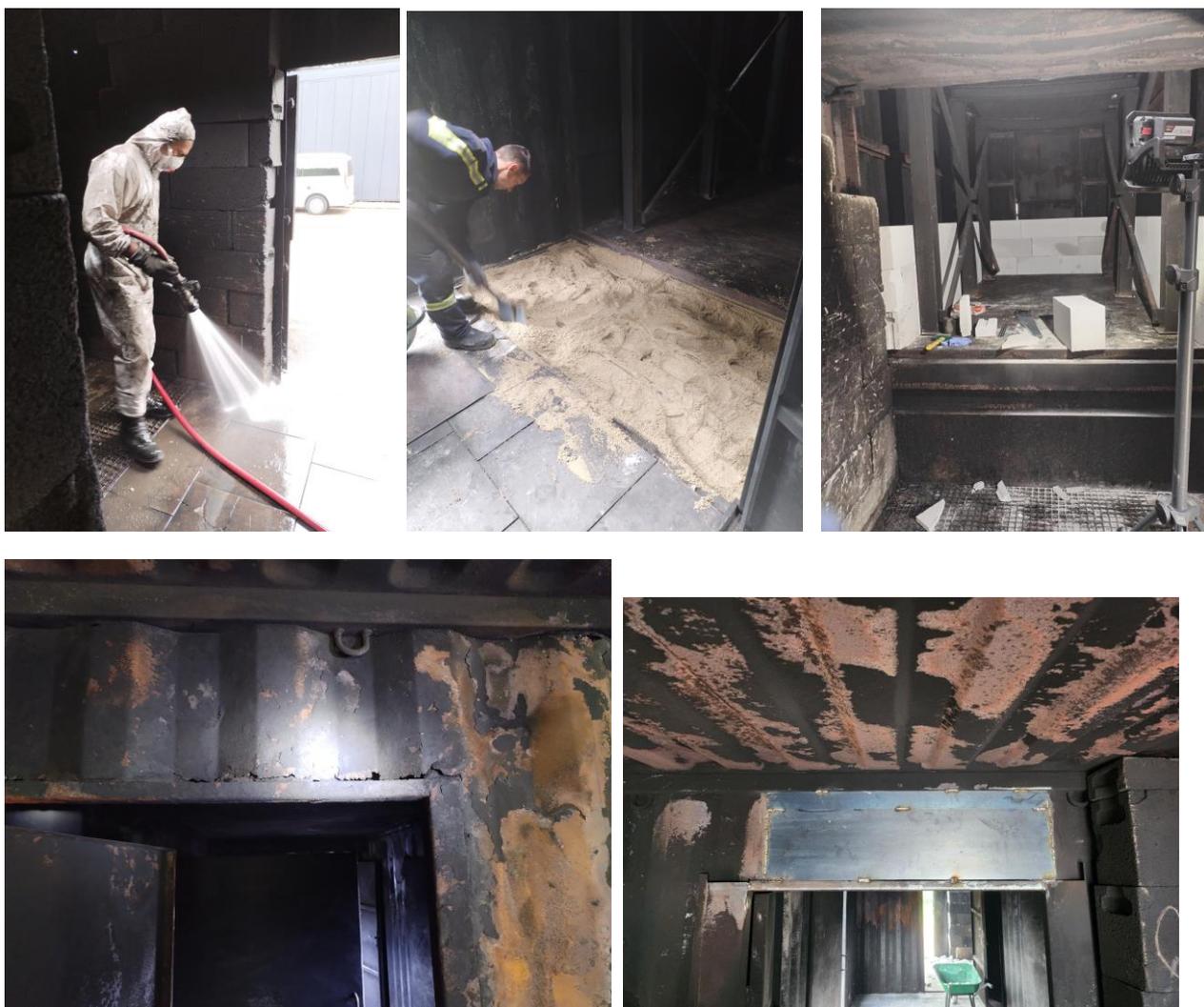
PHASES DE TRAVAUX :

1/- **Journée 1** (21/06/2024) : Réalisée par les Formateurs INC Technicien Brûlage
Retrait du SIPOREX en place, découpe du plancher endommagé et nettoyage à grandes eaux afin de faciliter le travail de l'entreprise ROZIERE.

2/- **Journée 2** (25/06/2024) : Réalisée par l'entreprise ROZIERE
Remise en état de la cage de protection acier de la zone feu du caisson d'attaque. Ils ont également modifié le système de fermeture de la porte intérieure (proximité zone feu).

3/- **Journée 3 et 4** (03 et 04/06/2024) : Réalisées par les Formateurs INC Technicien Brûlage

- Coffrage du sol devant la zone feu puis dépose de dalles (50*50) sur sable
- Pose de l'isolation en SYPOREX des parois des 2 zones feux
- Soudure de plaques métalliques de renfort au-dessus de portes intérieures et extérieures
- Soudure de la porte arrière zone feu



CONSTATATIONS :

Le démontage de l'isolation des parois ainsi que le gros nettoyage nous ont permis d'inspecter plus précisément l'état général du caisson. Nous avons pu constater les points suivants :

- Les 2 plafonds des zones feu sont fortement endommagés, et présentent des trous et déchirures très importantes impactant leur stabilité à moyen terme.
- Les dessus des portes intérieures et extérieures sont également fortement impactés par la rouille. Les renforts soudés lors des travaux permettront de les consolider temporairement.
- L'ensemble des plafonds sont également marqués par une forte corrosion due à l'impact de l'eau (techniques de lances) sur les parois métalliques à haute température. Les exutoires posés sur la toiture, à proximité des foyers, sont des points de fragilité qui vont nécessiter une surveillance régulière.



www.sdis42.fr

DISPOSITIONS PRISES POUR LA SURVEILLANCE :

L'ensemble de ces constatations nous contraignent à instaurer des mesures de surveillance plus importantes afin de s'assurer que le caisson reste utilisable en toute sécurité :

- Rappel à tous les techniciens brûlage de **l'importance du contrôle primaire** : (RMO Caisson)

- Le contrôle primaire : effectué à chaque journée de brûlage, il permet de vérifier l'état général de la structure et de s'assurer du parfait fonctionnement des organes de sécurité. Son exécution est garantie par le « Technicien brûlage » qui doit se référer à la check-list pré établie. (Annexe 3a)

SECURITE – VERIFICATION DE LA STRUCTURE

- | | |
|---|--|
| ✓ | Vérification du bon fonctionnement de tous les ouvrants du caisson |
| ✓ | Vérification du bon fonctionnement de tous les portes intérieures |
| ✓ | Déverrouiller toutes les portes |
| ✓ | Issues libres de tout encombrement |
| ✓ | Vérification du bon fonctionnement des exutoires |
| ✓ | Charge calorifique en adéquation avec les recommandations du RMO |

- **Vérification approfondie** par un officier référent de la spécialité INC toutes les 10 journées de brûlage. Les points de surveillance seront portés sur :
 - **La stabilité des exutoires,**
 - **La stabilité des murs SYPOREX,**
 - **La déformation des cages métalliques de renfort et**
 - **Le bon fonctionnement des ouvrants.**

Lors de ces contrôles, toute constatation d'un défaut de sécurité entrainera une mise indisponible de la partie du caisson concernée.

CONCLUSION :

Cette « mise à nu » du caisson nous a permis de constater qu'après 10 ans d'utilisation, l'outil commence à présenter des signes importants de dégradation. Les perforations importantes en toiture rendent de plus en plus difficile le contrôle du feu en sous ventilation. Les formateurs sont donc obligés d'augmenter la charge de combustible (dans la limite de la réglementation du RMO) ce qui accélère aussi la dégradation du caisson. Les premiers brûlages, réalisés ces derniers jours, ont montré que cette phase de travaux nous avait permis de gagner en étanchéité et de ce fait en sécurité. La rigueur de nos techniciens brûlage va nous permettre de maintenir l'outil à court terme mais il est important, dès à présent de réfléchir à une évolution de projet.

Nous tenons à remercier l'ensemble des agents ayant participé à cette remise en état et de nous avoir fait profiter de leurs compétences techniques et équipements. Etant donné l'exposition aux toxicités durant ces journées, nous intégrerons les agents ayant participés sur le registre de traçabilité des caissons afin d'intégrer ce volume horaire à leur total annuel d'exposition en caisson.

